

Jean-Luc Pérat

Député du Nord Conseiller général du Canton de Trélon

Conférence de Presse de rentrée Avesnes, le vendredi 26 avril 2008

Sommaire

•	Ac	tion au service des habitants de Sambre-Avesnois	Page 3
•	Ac	tion au service de la Circonscription	Page 4
	0	Tornade du 3 août 2008	Page 4
		■ Chronique d'une mobilisation	Page 4
		 Principales démarches engagées 	Page 7
		 Actions en cours ou envisagées 	Page 8
	0	Permanence des soins dans le Sud Avesnois	Page 10
	0	Obtention d'un scanographe pour la Polyclinique de Wignehies	Page 11
	0	Avenir des Chaudronneries d'Anor	Page 12
	0	Situation de l'entreprise Acument Global Technologies – Site de Fourmies	Page 12
	0	Avenir de l'antenne de justice de Fourmies	Page 13
	0	Aménagement de la Route nationale 2	Page 14
	0	Centre de valorisation des déchets de Saint-Hilaire	Page 15
	0	Avenir du Lycée agricole Charles Naveau de Sains-du-Nord	Page 16
		 Risque de fermeture de la classe de seconde 	Page 16
		 Définition d'un nouveau projet d'établissement 	Page 17
		 Projet de reconstruction du lycée 	Page 17
	0	Rencontre Jean-Luc Pérat – Daniel Percheron	Page 18
		 Reconstruction du Lycée Charles Naveau 	Page 18
		 Reconstruction du Centre du Bois de Trélon 	Page 18
		Pôle d'excellence rurale du Bois et de la Pierre	Page 18
		■ TER-GV	Page 18
		 Avenir du Pays de Sambre-Avesnois 	Page 19
•	Point sur la situation nationale		Page 20
	0	Situation en Afghanistan	Page 20
	0	Crise financière internationale	Page 20
	0	Danger sur le service public postal	Page 21
	0	Projet de loi de finances 2009 : entre rigueur et récession	Page 21
	0	Le pouvoir d'achat toujours en berne	Page 22
	0	Une rentrée scolaire sous de biens mauvais auspices	Page 22
	0	Vigilance sur la généralisation du RSA	Page 23
	0	Mobilisation contre le fichier EDVIGE	Page 24
	0	Le Grenelle de l'Environnement en deçà des espérances	Page 24
	0	Union européenne : la présidence française des occasions manquées	Page 24

Hors dossier:

- Point sur la préparation du Congrès de Reims,Présentation du site internet www.perat.fr

Action au service des habitants de Sambre-Avesnois

Depuis son élection en juin 2007, Jean-Luc Pérat et son équipe ont reçu et traité les sollicitations de plus de <u>350 familles</u> de la circonscription.

L'origine par canton de ces personnes est la suivante :

- Trélon (36%)
- Avesnes (30%)*
- Hautmont (10%)
- Landrecies (9%)
- Solre-le-Château (3%)

Leurs demandes concernent principalement :

- une recherche d'emploi (22%)
- une aide sociale (16%)
- un litige (15%)
- un problème de logement (10%)
- un problème de santé/handicap (6%).

Le traitement de ces dossiers a généré plus de 500 démarches (courriers, appels téléphoniques, rencontres...)

Dans plus de 50% des cas, une solution favorable est trouvée.

Les permanences fixes du Député se déroulent, sauf empêchement, tous les samedis :

- de 08h00 à 10h00 à la Permanence d'Avesnes-sur-Helpe,
- de 10h30 à 12h00 à la Mairie d'Anor.

^{*} Avesnes Nord et Sud

Action au service de la Circonscription

Tornade du 3 août 2008

Depuis que la tornade s'est abattue sur la Sambre, et notamment sur les communes de Boussières-sur-Sambre, Hautmont, Maubeuge, et et Neuf-Mesnil, Jean-Luc Pérat s'est entièrement mobilisé au service, et à l'écoute, des sinistrés, de leurs élus, des associations et des bénévoles qui interviennent sur le terrain.

En tant que parlementaire, il s'engage pour porter et soutenir leurs attentes auprès des services de l'Etat et du Gouvernement.

Depuis le début de cette crise majeure, il agit, hors de tout esprit partisan, au-delà de tous clivages, pour redonner espoir aux sinistrés et leur permettre de tourner rapidement le dos à la catastrophe.

Chronique d'une mobilisation

Lundi 4 août

Il est l'un des premiers élus sur place pour prendre la mesure de la catastrophe.

Il assiste aux différentes réunions des cellules de crise et va à la rencontre des sinistrés aux côtés de Daniel Percheron, Président du Conseil Régional Nord-Pas-de-Calais, puis de Michel Alliot-Marie. Ministre de l'Intérieur.

Mardi 5 août

Il participe à la réunion de la cellule de crise sur la question du relogement d'urgence.

Mercredi 6 août

Il rencontre les maires et les habitants de Neuf-Mesnil et de Boussières-sur-Sambre.

Il écrit au Président de la République et sollicite la solidarité nationale pour apporter une aide efficace et concrète aux sinistrés. (cf Principales démarches engagées)

Il adresse un courrier aux maires de la 24e circonscription et leur demande de collecter des matériels de première nécessité et de l'argent ainsi qu'à procéder au recensement dans leur commune des logements vacants susceptibles d'accueillir des sans-abris. (cf Principales démarches engagées)

Jeudi 7 août

Il participe à une réunion de crise organisée à la Sous-Préfecture d'Avesnes autour du Préfet du Nord.

Vendredi 8 août

En marge de la visite de Christine Boutin et de Valérie Létard, il va saluer les bénévoles au Collège Pierre de Ronsard d'Hautmont.

Du samedi 9 août au mardi 12 août (compris)

En déplacement au Canada durant 4 jours pour le compte des Ruches d'entreprise du Nord, il se tient informé quotidiennement de l'évolution de la situation.

D'autre part, il demande à Frédéric Divina de le représenter lors des obsèques de Huguette et de Michel Fichaux ainsi que d'assister le mardi 12, en son nom, à la réunion entre le « monsieur assurance » nommé par le Gouvernement et les compagnies d'assurance.

Jeudi 14 août

En compagnie de Frédéric Divina, il retourne à Hautmont pour s'informer de l'évolution de la situation, notamment suite à l'arrivée sur place des militaires qu'il avait demandé au Président de la République (cf Principales démarches engagées).

Lors de cette visite, **il rencontre le Lieutenant-Colonel Hartmann**, commandant du détachement militaire.

A cette occasion, **il rencontre également à nouveau les bénévoles** des associations engagées pour accompagner les familles.

Mardi 19 août

Il assiste, toujours en compagnie de Frédéric Divina, à une réunion du comité d'urgence en mairie d'Hautmont afin de faire le bilan des dégâts subits et le point sur les difficultés rencontrées.

En fin de matinée, il assiste à l'arrivée des premiers mobil-homes à Hautmont.

Vendredi 22 août

Il se rend à Neuf-Mesnil pour y accueillir en compagnie de Monsieur Daniel Leferme, Maire de la Commune, Madame le Ministre de l'Intérieur.

Ensemble, ils effectuent un tour de la ville et la visite d'un mobil-home.

En fin de matinée, il participe à la conférence de presse de Madame le Ministre en mairie d'Hautmont.

Mardi 26 août

Durant son déplacement au salon du bois à Nantes, il reviens à Paris pour rencontrer Monsieur le Premier Ministre en compagnie des Maires des communes sinistrées, des représentants des collectivités territoriales (Conseil général et Conseil Régional) ainsi que des autres parlementaires concernés.

Au cours de cette réunion, à laquelle participent également Mesdames les Ministres de l'Economie, de l'Intérieur, du Logement, de la Solidarité, un bilan des difficultés est dressé ainsi qu'une liste de demandes urgentes adressées au gouvernement.

Jean-Luc Pérat intervient plus spécifiquement sur deux points :

Soins et besoins psychologiques

Il interpelle le Premier Ministre sur la capacité de l'Etat à répondre à l'évolution probable de la situation psychologique des sinistrés une fois le premier choc passé. Il propose le déploiement d'une cellule psychologique spécifique adaptable aux besoins et capable de prendre en charge les personnes dans la durée.

 Problématique du Centre hospitalier de Maubeuge et plus particulièrement du service de réanimation.

Il rappelle que le territoire souffre déjà d'une pénurie de lits de réanimation que la fermeture forcée du service de Maubeuge vient encore aggraver avec de très lourdes répercussions sur l'arrondissement et notamment le Sud Avesnois. Il demande une mobilisation exceptionnelle de l'Agence Régionale de l'Hospitalisation (ARH) sur ce dossier.

Lundi 2 septembre

Il assiste en compagnie de Bernard Derosier, Président du Conseil général, et de Rémi Pauvros, Vice-Président, à la rentrée scolaire eu Collège Ronsard d'Hautmont.

Jeudi 4 septembre

Il tient une permanence au Mess Cockerill à Hautmont

Samedi 6 septembre

Il assiste au match amical de solidarité entre le RC Lens et le Valenciennes FC

Samedi 20 septembre

Il assiste au Critérium cycliste professionnel organisé à Hautmont pour venir en aide aux sinistrés.

Principales démarches engagées

Courrier au Président de la République et au Premier Ministre (06/09/08)

Devant l'ampleur des dégâts qu'il constate sur place et auxquels le gouvernement, par la voix de Michelle Alliot-Marie, Ministre de l'Intérieur, n'a répondu que par une modeste aide de 300 000 euros, Jean-Luc Pérat décide d'interpeller le Président de la République.

Dans cette lettre il dit au Président le choc ressenti devant ce qu'il n'hésite pas à qualifier de « zone de guerre ».

Il détaille quatre attentes fortes :

- revalorisation de l'aide de 300 000 euros en fonction des besoins réels constatés sur le terrain,
- aboutissement rapide des procédures d'indemnisation et prise d'un arrêté de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle pour les dommages non couverts par les assurances,
- aide exceptionnelle de l'Etat pour la reconstruction,
- davantage de moyens humains et matériel, militaires ou civils, afin d'aider aux opérations de déblaiement.

Peu après cette démarche :

- 3 millions d'euros sont débloqués pour financer le relogement d'urgence des familles,
- le décret de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle est pris au cours du mois de septembre,
- une centaine de militaires issus des régiments de Versailles, Arras et Charleville-Mézières sont envoyés sur place,
- le Chef du Gouvernement confirme l'intervention du fonds d'aide au relogement d'urgence pour certains biens non assurables.

Courrier aux Maires de la 24ème circonscription (06/09/08)

Jean-Luc Pérat écrit aux maires des 69 communes de la 24ème circonscription épargnées par la tornade afin de solliciter leur aide.

Il leur indique qu'ils peuvent aider les victimes de trois manières :

- en recensant les logements meublés disponibles dans votre commune et susceptibles d'accueillir rapidement des sinistrés,
- en fournissant ou en collectant des matériels de première nécessité (lits, tables, chaises,

vaisselle, électroménager...),

 en aidant financièrement ou en collectant des fonds pour les associations présentes sur place.

Courriers aux Parlementaires (09/09/08)

Jean-Luc Pérat adresse également un courrier nominatif à ses collègues parlementaires de l'Assemblée nationale et du Sénat pour leur demander leur aide financière.

Il leur indique notamment que si chaque parlementaire donne entre 100 et 200 € prélevés sur son indemnité parlementaire, ce sont entre 90 000 et 180 000 euros qui pourraient être offerts aux communes sinistrées.

A ce jour, et alors que la séance de l'Assemblée nationale vient juste de reprendre, le total des dons reçus est de :

XXX euros provenant de XXX parlementaires.

Actions en cours ou envisagées

Permanences à Boussières-sur-Sambre, Hautmont et Neuf-Mesnil

En concertation avec Frédéric Divina, Jean-Luc Pérat a décidé de renforcer son accompagnement de toute la population des communes sinistrées en assurant, durant toute la durée de la reconstruction, des permanences tous les quinze jours, le vendredi, à compter du 2 octobre 2008.

Au plus près de chez eux, sans rendez-vous, pour tout problème, ils pourront rencontrer leur député aux endroits suivants :

- Mess Cockerill, Hautmont : le vendredi de 13h30 à 14h30,
- Mairie de Neuf-Mesnil : le vendredi de 15h à 15h30,
- Mairie de Boussières-sur-Sambre : le vendredi de 16h à 16h30.

Jean-Luc Pérat insiste sur le fait que ces permanences ne sont pas réservées qu'aux seuls sinistrés mais ouvertes à l'ensemble de la population.

<u>Lettre ouverte à l'ensemble des habitants de Boussières-sur-Sambre, Hautmont et Neuf-Mesnil</u>

Notamment afin d'informer les habitants des communes touchées des permanences qu'il va tenir prés de chez eux, Jean-Luc Pérat a décidé d'adresser une lettre ouverte à chacun d'eux.

Dans ce courrier, il les informe de ses actions pour appuyer et soutenir leur commune.

Il remercie également l'engagement de l'ensemble des élus, dont Frédéric Divina, député suppléant, qui s'est mis durant le mois d'août au service des sinistrés en prenant en charge la logistique de l'aide dans les quartiers les plus touchés.

Enfin il adresse tous ses remerciements et ses félicitations à l'ensemble des habitants de la Sambre-Avesnois, ainsi qu'à tous les bénévoles mobilisés sur place, pour le formidable élan de générosité dont ils ont fait preuve.

La distribution de ce courrier devrait débuter la semaine prochaine. Elle sera prise en charge par les militants socialistes de la section d'Hautmont.

Question d'actualité au Gouvernement

Soucieux de maintenir une certaine pression sur le gouvernement pour s'assurer qu'il tienne ses engagements, Jean-Luc Pérat envisage de s'adresser à Monsieur le Premier Ministre sur le dossier de la tornade lors de la séance télévisée des questions d'actualité, le mercredi 1er octobre, à partir de 15 heures.

Lors de cette intervention, il dressera un bilan des dégâts subis ainsi que des mesures d'aide actuellement prises.

Il demandera surtout au chef du gouvernement de s'engager solennellement devant la représentation nationale à ce que l'Etat contractualise son accompagnement des communes et des collectivités locales sinistrées dans le chantier de la reconstruction.

Permanence des soins dans le Sud Avesnois

Lors d'une rencontre avec le docteur Verbecke d'Anor au sujet de la pénurie croissante de médecins sur notre territoire, Jean-Luc Pérat l'a assurée de son grand intérêt pour ce dossier.

En effet, pour le Député de la Sambre-Avesnois, cette progressive dévitalisation est non seulement très pénalisante pour les habitants mais est aussi à l'origine d'une augmentation de la charge de travail de plus en plus difficile à assumer pour les praticiens.

Dans le but d'engager une concertation avec les professionnels de santé, Jean-Luc Pérat a invité à Anor, le 24 avril, l'ensemble des médecins généralistes libéraux des secteurs de Fourmies et de Trélon (ces deux secteurs de garde correspondent au canton de Trélon plus Sains-du-Nord).

Cette rencontre, à laquelle ont pris part une quinzaine de médecins, a été l'occasion de dresser un constat partagé sur les causes et les effets négatifs de la pénurie actuelle.

Il a permis également de dessiner des pistes de réflexion pouvant permettre de déboucher sur des solutions pragmatiques pour le territoire :

- obtenir la reconnaissance du secteur comme territoire sous médicalisé qui permettrait d'augmenter de 20% les honoraires versés par la CPAM,
- faire venir des médecins étrangers,
- offrir des bourses à des étudiants en médecine contre un engagement de venir exercer un certain nombre d'année en Avesnois,
- améliorer l'image du territoire vis à vis des jeunes médecins,
- développer l'exercice en commun.

Au terme de cette réunion, l'ensemble des participants ont émis le souhait de se rencontrer à nouveau afin d'approfondir les pistes ainsi dégagées.

Une seconde réunion aura lieu le jeudi 2 octobre à 20 heures à la salle de la Malterie à Anor.

Des intervenants de l'Union Régionale des Caisses d'Assurance Maladie (URCAM), de la Chambre Régionale de l'Ordre des Médecins, de l'Union Régionale des Médecins Exerçant à titre Libéral (URMEL) et de la DDASS sont invités afin de faire profiter l'auditoire de leurs connaissances du dossier.

La presse sera également conviée.

Obtention d'un scanographe pour la Polyclinique de la Thiérache à Wignehies

Jean-Luc Pérat a rencontré il y a quelques semaines Monsieur HOURLIER, Directeur de la Polyclinique de la Thiérache de Wignehies qui lui a exposé le projet d'installation d'un scanographe de classe 3 (scanner nouvelle génération) dans l'établissement en phase d'agrandissement et de modernisation.

Cet équipement de très haute technologie correspond à une véritable attente des professionnels de la santé et s'inscrit dans une logique d'un aménagement équilibré des territoires dont le Sud Avesnois tout particulièrement.

Le député a plaidé efficacement ce dossier auprès du Président du Conseil régional et des membres du comité de décision et a réussi à les convaincre d'autoriser cette ouverture sur ce bassin de vie.

Sur les 5 projets déposés pour les arrondissements d'Avesnes, de Valenciennes et de Cambrai, seuls deux ont été validés.

Avenir des Chaudronneries d'Anor

Depuis le mois de mai, Jean-Luc Pérat est en contact permanent, aux côtés de la municipalité d'Anor, avec les représentants du personnel ainsi qu'avec Maître Miquel, mandataire de justice de la SAS Chaudronnerie d'Anor, société placée en redressement, puis en liquidation judiciaire.

A chaque fois, le député a fait remonter auprès du mandataire les craintes des salariés et il s'est assuré que les démarches permettant d'assurer le paiement des salaires étaient entreprises.

En parallèle, il s'intéresse à un plan de sauvetage de l'entreprise par un éventuel repreneur.

C'est ainsi que le 15 juillet 2008, il a réuni les représentants du personnel, Monsieur Pierre Lodigeois, ancien actionnaire principal de la société et propriétaire des bâtiments, Monsieur Jacques Derigny, Président d'Action Fourmies, et Madame Anne-Marie Stiévenart, Conseillère régionale, afin d'aborder avec eux les pistes de reprise.

Depuis, d'autres rencontres ont eu lieu le 26 août puis le 15 septembre pour faire le point sur l'avancée de ce dossier.

<u>Situation de l'entreprise Acument Global Technologies – Site de</u> Fourmies

Interpelé par deux représentants du comité d'entreprise de la société Acument Global Technologies de Fourmies qui s'inquiétaient sur le devenir du site depuis la présentation d'un plan de développement stratégique prévoyant un regroupement sur Vieux-Condé, Jean-Luc Pérat a interrogé le Préfet du Nord.

Dans un courrier daté du 5 mai, il lui a demandé de l'informer des démarches entreprises par le groupe envers l'Etat et pouvant laisser craindre une prochaine délocalisation.

Monsieur le Préfet a alors chargé Monsieur le Sous-Préfet d'Avesnes de ce dossier.

Une rencontre avec le Sous-Préfet Lobit a eu lieu début juillet.

Au cours de cette entrevue, Jean-Luc Pérat a été informé des points suivants :

- le groupe a effectivement pour projet de restructurer ses 3 sites en installant notamment une plateforme logistique à Vieux Condé.
- Cependant, les dirigeants de l'entreprise ont également l'intention d'investir 13 millions d'euros pour l'amélioration du traitement thermique et de celui des pièces sur le site de Fourmies.

Afin de poursuivre le dialogue avec l'entreprise, le bureau d'Action Fourmies a proposé une rencontre aux dirigeants.

Avenir de l'antenne de Justice de Fourmies

Avec la disparition programmée du Conseil des Prud'hommes de Fourmies dans le cadre de la réforme de la carte judiciaire, de lourdes inquiétudes pèsent sur l'avenir de l'antenne de justice qui est actuellement hébergée dans ses locaux.

Si l'antenne de Fourmies venait à disparaître, l'ensemble du canton de Trélon (27 000 habitants) serait privé d'un accès à la justice de proximité.

Ayant l'ambition de pérenniser cet accès au droit et à la justice pour l'ensemble des habitants, Jean-Luc Pérat a rencontré, le jeudi 24 avril, Madame la Présidente du Tribunal de Grande Instance d'Avesnes-sur-Helpe et Monsieur le Procureur de la République afin de faire le point sur ce dossier.

Puis, le mardi 10 juin, lors d'une séance de question orale à l'Assemblée nationale, il a interrogé Mme le Ministre de la Justice sur l'avenir de l'antenne de Justice.

A cette occasion, il a rappelé son opposition à la disparition du Conseil de Prud'hommes de Fourmies. Il a ensuite apporté son soutien au projet de l'Association Départementale du Justiciable du Nord de création d'une plate-forme multi-partenariale d'information juridique auprès des publics vulnérables.

Il a également plaidé en faveur de la transformation de l'antenne en une véritable Maison de la Justice et du Droit dotée de moyens renforcés et pérennisés, notamment un guichet unique du greffe.

Absente lors de cette séance, Mme Dati lui a répondu par l'intermédiaire de Monsieur Bernard Laporte, Secrétaire d'Etat aux Sport.

Elle a indiqué que le dossier de l'antenne de Fourmies serait examiné durant l'été par le Conseil Départemental d'Accès au Droit et qu'une transformation en Point d'Accès au Droit pourrait être envisagée.

A l'occasion de la rentrée parlementaire, Monsieur le Député envisage de demander une audience à Madame le Garde des Sceaux afin de faire le point sur ce dossier.

Aménagement de la route nationale 2

Le 10 juin dernier, Jean-Luc Pérat et Jean-Pierre Balligand, Député-Maire de Vervins, ont été reçus à Paris par le Directeur adjoint du cabinet de Dominique Bussereau, Secrétaire d'État chargé des transports, afin d'évoquer la situation de l'aménagement de la RN2.

Lors de cet entretien, ils ont défendu une vision commune et globale du dossier couvrant l'ensemble du trajet Maubeuge-Laon, seule approche susceptible d'apporter à la Sambre-Avesnois et à la Thiérache un réel désenclavement en la connectant aux ports belges et hollandais au nord et à Paris au Sud.

Dans ce cadre, ils ont milité pour la concrétisation rapide des travaux actuellement programmés (tronçon Maubeuge-Avesnes) mais également pour le lancement sans délai des études nécessaires à l'aménagement du trajet Avesnes-Laon.

Le Directeur adjoint du cabinet du Ministre s'est montré réceptif aux arguments des parlementaires thiérachiens et s'est déclaré, au nom du ministère, favorable au financement de telles études.

Pour entériner ces avancées, Jean-Luc Pérat et Jean-Pierre Balligand ont adressé fin juillet un courrier à Dominique Bussereau dans lequel il rappellent leurs attentes et demandent l'inscription au budget 2009 des crédits d'études pour l'aménagement d'une route à 4 voies entre Avesnes et Laon.

Centre de Valorisation des déchets de Saint-Hilaire

Jean-Luc Pérat a été Interpelé début juin par des riverains sur leurs craintes face au projet de la société Assaini Services d'exploitation d'un Centre de Valorisation Organique (CVO) au lieu-dit « la Sablière » à Saint-Hilaires-sur-Helpe.

Après avoir fait le point de la situation avec les maires des communes concernées (Saint-Hilaire et Saint-Aubin), avec le Président de la Communauté de Communes Rurales des Deux Helpes et avec les services de la Sous-Préfecture, il a décidé d'interpeler le Préfet du Nord et le Ministre de l'Ecologie.

Dans un courrier adressé fin juin au représentant de l'Etat dans le Département, il lui a fait part de son inquiétude vis à vis des répercutions, notamment olfactives, qu'une telle installation risque d'avoir sur la quiétude des riverains et sur la qualité environnementale défendue par le Parc Naturel Régional de l'Avesnois.

Il pointe également du doigt l'inadaptation des chemins communaux qui déservent le site par rapport au trafic de camions envisagé.

Enfin, il s'étonne que l'abattoir Bigard, principal, voire unique, client du futur centre, déménageant à Feignies, une installation dans ses environs immédiats ne soit pas privilégiée dans le but de limiter les transports.

Le Député de Sambre-Avesnois demande au Préfet d'intervenir dans ce dossier au nom de l'ordre public afin qu'une solution plus efficace et transparente puisse être trouvée.

Quant à Jean-Louis Borloo, Ministre de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement durable et de l'Aménagement du Territoire, il lui demande, dans un courrier daté du 22 juillet, d'intervenir personnellement dans ce dossier.

Les réponses obtenues n'ont cependant pas permis de lever les craintes vis à vis de ce projet à risque environnemental sensible.

En effet, le Préfet lui a indiqué ne pas pouvoir intervenir, la société Assaini-Services ayant, selon lui, respecté l'ensemble des obligation légales.

Il lui a également précisé que seule une expertise menée en cours d'exploitation du site serait en capacité de déterminer l'existence de manquements réels aux règles sanitaires et environnementales.

Quant au Ministre, aucune réponse ne nous est parvenue à ce jour.

Afin de ne pas laisser le dialogue s'enliser, et une véritable guerre de trancher s'installer entre l'entreprise et les riverains, Jean-Luc Pérat a réussi à convaincre Daniel Flamme, Dirigeant d'Assaini-Services, ainsi que les élus et les représentants des riverains de se rencontrer.

L'objectif de cette réunion est, d'une part, d'apporter des réponses aux questions légitimes des riverains et des élus, et, d'autre part, d'étudier ensemble les aménagements possibles permettant de concilier la liberté d'exploitation de l'entreprise au droit à une jouissance paisible des riverains.

Cette rencontre aura lieu le jeudi 9 octobre à 19h00 dans la salle du « Club du Sourire » à Saint-Hilaire-sur-Helpe.

Avenir du Lycée agricole Charles Naveau de Sains-du-Nord

Cet établissement est au centre d'une double problématique.

D'une part, le Ministère de l'Agriculture souhaite revoir le schéma départemental de l'enseignement agricole dans le but de réduire le nombre d'établissements.

Dans ce cadre, le lycée Charles Naveau, qui dépend avec le lycée de Le Quesnoy du LEGTA de Douai, pourrait être menacé. La suppression annoncée au début de l'été de l'unique classe de seconde de l'établissement est d'ailleurs venue corroborer ce risque.

D'autre part, le Conseil Régional a pour projet de construire de nouveaux bâtiments plus fonctionnels et modernes. Cependant, il ne peut s'engager tant que le risque de suppression n'est pas levé. De plus, le personnel et les élus militent pour que ces nouvelles constructions se fassent prés de l'exploitation pédagogique actuellement utilisée, afin de limiter les déplacements.

Dans ce dossier stratégique pour l'avenir de l'agriculture en Avesnois, Jean-Luc Pérat intervient aux côtés d'élus comme Philippe Lety ou Anne-Marie Stiévenart, afin de promouvoir l'établissement tant auprès du Ministère que du Conseil Régional.

Risque de fermeture de la classe de seconde

Alerté par le personnel enseignant du Lycée agricole Charles Naveau de Sains-du-Nord de l'annonce, la veille des vacances d'été, de la fermeture de l'unique classe de seconde de l'établissement, Jean-Luc Pérat a fait part de son vif mécontentement à Monsieur le Ministre de l'Agriculture et de la Pêche.

En effet, il considère que la disparition de cette classe de seconde vient remettre en cause la survie même de l'établissement en privant ses filières supérieures d'une voie d'accès importante.

Il a donc demandé au Ministre de surseoir à cette décision afin de laisser toutes leurs chances aux propositions avancées par le personnel de l'établissement pour assurer son attractivité, donc son avenir.

A la rentrée de septembre, et bien qu'au niveau du ministère cette classe n'existe officiellement plus, la classe a pu être, très provisoirement, sauvée.

En effet, les financements étant alloués globalement au niveau de l'EPL de Douai, des moyens prélevés au niveau de Douai et du Quesnoy ont permis de sauver 500 heures d'enseignement pour cette classe.

Elle fonctionne actuellement avec 8 élèves (alors que 9 seraient nécessaires pour le Ministère).

Cette solution est bien sur provisoire et ne pourra durer qu'une année, le temps que la direction arrête un nouveau projet d'établissement.

Définition d'un nouveau projet d'établissement

Afin de sauver l'établissement, il est nécessaire de redéfinir sa stratégie pour répondre aux nouveaux enjeux de l'agriculture actuelle (mondialisation, progrès technologique, protection de l'environnement...) et ainsi démontrer sa pertinence au sein du schéma départemental.

Dans ce but, et sous l'impulsion du Conseil d'Administration de l'établissement et de Madame Dethy, sa nouvelle principale, une réflexion s'engage entre les différents partenaires (professeurs, élus, professionnels du secteur) pour bâtir un nouveau projet fort autour d'enseignements en phase avec le métier, comme par exemple la filière « conduite de l'exploitation ».

Une première rencontre entre Jean-Luc Pérat, les autres élus concernés par ce dossier et la direction de l'EPL de Douai s'est déroulée mercredi 24 septembre à Sains-du-Nord.

Elle a permis de dégager les attentes principales des élus vis à vis d'un établissement qu'ils jugent essentiel pour un territoire où l'activité agricole est au cœur des stratégies de développement.

Projet de reconstruction du Lycée

En écho aux démarches engagées par Philippe Lety et Anne-Marie Stiévenart, Jean-Luc Pérat est également intervenu auprès du Conseil régional pour plaider le dossier de la reconstruction de l'établissement.

Dans un courrier en date 17 avril 2008, il a rappelé au Président Daniel Percheron ses engagements vis à vis de la reconstruction du lycée à proximité de l'exploitation pédagogique.

A cette occasion, il a sollicité une rencontre permettant de faire le point sur le dossier.

Cette rencontre a eu lieu le 4 août à Maubeuge (cf ci-après)

Rencontre Jean-Luc Pérat - Daniel Percheron

Cette rencontre était initialement prévue à Lille.

Cependant, du fait de la tornade, Jean-Luc Pérat et Daniel Percheron ont décidé de s'entretenir à Maubeuge, le 4 août, en marge de leur première visite auprès des sinistrés.

Plusieurs dossiers stratégiques pour l'Avesnois ont été abordés à cette occasion.

Reconstruction du Lycée Charles Naveau

Jean-Luc Pérat a rappelé au Président du Conseil Régional l'importance de cet établissement au cœur de la filière agricole avesnoise.

Il a également argumenté en faveur d'une approche **globale du dossier** prenant en compte, audelà de l'Avesnois, la partie axonaise de la Thiérache, la botte du Hainaut belge, les Ardennes.

Il a proposé l'organisation d'une première réunion de travail début octobre 2008, regroupant les services des Conseils Régionaux du Nord-Pas-de-Calais, de Picardie, du Ministère de l'Agriculture, les différents élus, les représentants des syndicats agricoles...

Reconstruction du Centre du Bois de Trélon

Il a demandé que ce dossier soit rapidement concrétisé.

Il a également rappelé les démarches engagées avec le territoire des 7 Vallées dans le but d'échanger sur les objectifs et les perspectives dans le cadre de la « Politique Bois en Région Nord-Pas-de-Calais ».

Pôle d'excellence rurale autour du Bois et de la Pierre

Il a tracé au Président les grandes lignes de ce dossier validé par l'Etat après l'appel d'offres et a sollicité l'aide de la Région pour le réalisation des aménagements nécessaires au développement du site d'imprégnation axiale.

TER-GV

Il a rappelé que **le TER-GV est une des attentes unanimes des élus** pour répondre aux besoins des populations.

Sur ce sujet, Daniel Percheron s'est voulu rassurant sur l'évolution de ce dossier et sur sa concrétisation adaptée aux contraintes rencontrées.

Jean-Luc Pérat lui a demandé un signe fort permettant de marquer la volonté de la Région.

Avenir du Pays de Sambre-Avesnois

La dernière rencontre, mi-juillet, des élus de la Conférence permanente avec le Vice-Président du Conseil régional, René Vandierendonck, a permis d'acter une volonté de maintenir une collaboration de projets et de perspectives s'appuyant sur le Parc Naturel Régional.

Jean-Luc Pérat a défendu son projet d'accompagner les collectivités de l'arrondissement d'Avesnes hors ANRU dans le domaine des friches et de l'habitat dégradé via le GIP-DSU dans le cadre d'un partenariat avec la Région.

Point sur la situation nationale et engagements

Situation en Afghanistan

Jean-Luc Pérat souhaite avant tout à rendre hommage aux 10 soldats tués le 18 août lors d'une embuscade à l'est de Kaboul.

La décision unilatérale de Nicolas Sarkozy d'envoyer des troupes supplémentaires confirme un changement de doctrine de la coalition qui enferme la France et ses alliés dans un conflit sans fin. Rappelant qu'il a déposé une motion de censure pour ces motifs en avril, le Groupe socialiste a adressé une lettre au Président de la République par laquelle il demande que la France ouvre un débat avec ses alliés et conditionne sa participation dans la coalition à un changement de sa stratégie politique militaire sur cinq points :

- une meilleure répartition des responsabilités au sein de la coalition grâce à la création d'un directoire, compétent tant politiquement que militairement et rendant compte régulièrement de l'impact de notre présence;
- la relance d'un dialogue politique entre Afghans qui ait pour effet d'élargir la coalition au pouvoir autour du président Karzaï et de diviser les insurgés;
- l'élargissement de la coalition à d'autres pays afin d'éviter de donner le sentiment d'une guerre opposant le seul Occident aux rebelles afghans et de construire un partenariat commun le plus large possible face au terrorisme;
- une clarification avec le Pakistan, impliqué dans la situation interne de l'Afghanistan ;
- l'établissement d'un calendrier sur les nouveaux objectifs de la coalition assorti d'un échéancier sur notre présence en Afghanistan.

Jean-Marc Ayrault a défendu, au nom de tous les députés socialistes, cette position le 22 septembre lors du débat à l'Assemblée nationale.

Nous n'avons malheureusement pas été entendu sur un seul de ces points par le gouvernement.

C'est pourquoi, nous nous sommes prononcés, non pas en faveur d'un désengagement français brutal d'Afghanistan qui ne serait pas responsable, mais contre une fuite en avant qui, chaque jour, met en danger la vie des soldats français sans réelles perspectives de sortie de crise.

Crise financière internationale

- Le système financier fondé sur la dérégulation est en faillite. Il met en péril l'économie mondiale. Il n'est plus possible de laisser une poignée de banquiers d'affaires internationaux jouer au casino avec la vie de centaines de millions d'hommes et de femmes.
- Nicolas Sarkozy, président de l'Union européenne a pris une initiative intéressante devant l'Assemblée des Nations unies en proposant une rencontre pour que des régulation nouvelles soient adoptées, et notamment réfléchir à la place des organismes indépendants de contrôle. Il faut espérer que cette annonce sera suivie d'effet...

Danger sur le service public postal

- Nous dénonçons la privatisation rampante de la Poste. Nous défendons le principe de ce service public face à toute ouverture du capital alors que rien ne justifie, au plan européen, un tel changement de statut.
- Le maintien d'opérateurs publics est la garantie de l'égalité des citoyens et des territoires face aux services essentiels.
- Une privatisation de la Poste entrainerait à l'évidence des suppressions d'emplois, un recul du service rendu à nos concitoyens, notamment dans des territoires ruraux comme l'Avesnois, et une augmentation des tarifs.
- Concrètement, seraient certainement remis en cause : la distribution du samedi, la remise quotidienne du courrier dans les zones reculées ou le prix unique du timbre sur l'ensemble du territoire.
- Nous avons lancé une pétition commune contre cette privatisation en liaison avec les autres partis de gauche. Nous envisageons aussi, si le projet se précise, d'exiger la tenue d'un référendum sur ce sujet. Le groupe socialiste a écrit à tous les maires pour les mobiliser sur ce sujet.

Projet de loi de finances pour 2009 : entre rigueur et récession

- Les déficits se creusent, prévisions irréalistes, contexte de récession, inflation record. Face à la confirmation d'un déficit extérieur record de la France (45 milliards d'euros sur 12 mois), la production industrielle affiche des tendances inquiétantes avec un recul de 1,6% de la production manufacturière entre avril et juin 2008 (source INSEE).
- La croissance du PIB a reculé de 0,3% au deuxième trimestre.
- Dans le même temps, alors que 12.200 emplois ont été détruits dans le secteur marchant, dont 11.600 dans l'industrie, le chômage est reparti à la hausse durant l'été.
- Face à cette crise qui s'installe, et suite aux cadeaux fiscaux de l'été 2007 en faveur des plus riches, le gouvernement ne possède aucune marge de manœuvre qui lui permettrait d'initier une politique de relance.
- Au contraire, du fait de son incurie économique, il est même pousser à une politique de rigueur, source de contraction de la dépense publique et de recul des services publics. Le projet de privatisation de la Poste peut ainsi s'analyser comme une nouvelle tentation de « mettre au clou » les bijoux de famille de la France pour sauver les apparences budgétaires vis à vis de l'Europe au moment où la France en assume la présidence. Souvenons-nous du gouvernement Villepin et de la privatisation bâclée des autoroutes françaises en 2005...
- Le déficit de la sécurité sociale. Le rapport annuel de la cour des comptes sur les comptes sociaux dénonce à la fois une sous-estimation chronique des déficits du régime général, le gonflement d'un endettement dont l'origine repose en grande partie sur un sous financement lié aux dizaines de milliards d'euros d'exonérations inutiles et inefficace accordées aux entreprises sans condition.

Le pouvoir d'achat toujours en berne

- Le gouvernement n'a toujours pas pris la mesure du problème. L'examen du projet de loi « en faveur des revenus du travail » (intéressement et participation) en cours actuellement à l'Assemblée est une fausse solution à la baisse du pouvoir d'achat, destinée à faire diversion. Aucun gain n'est à espérer pour les salariés dont les entreprises ne prévoient ni participation, ni intéressement. Surtout que la taxation des sommes allouées au titre de ces mécanismes viendra bientôt prendre d'une main ce que l'autre aura donné...
- Les heures supplémentaires, cela ne marche pas. L'autosatisfaction dont vient à nouveau de faire preuve la ministre de l'Economie concernant le bilan des heures supplémentaires défiscalisées ne résiste pas à l'analyse (effet d'aubaine pour les entreprises, qui sont incitées à sous-déclarer le temps de travail de leurs salariés et à payer le complément en heures supplémentaires plutôt qu'à embaucher). La hausse du volume des heures supplémentaires ne se traduit ni par une augmentation du nombre total d'heures travaillées, ni par un augmentation du pouvoir d'achat des salariés, qui, au contraire, a baissé de 0.5% sur la dernière année.
- Dans ce contexte, la hausse des tarifs du gaz et de l'électricité, et le désengagement de l'Etat pour la fixation des tarifs porte un nouveau coup au pouvoir d'achat des Français, à l'encontre des objectifs affichés par le gouvernement.
- Pourtant, face à cette situation, des mesures justes et simples pourraient être prises rapidement : une augmentation significative des montants de l'Allocation de Rentrée Scolaire (ARS) pour tous les enfants, la revalorisation de la Prime pour l'Emploi, la baisse de la TVA sur les produits de première nécessité, la généralisation du chèque transport pour compenser la hausse du prix des carburants. Elles pourraient être financées par la remise en cause du « paquet fiscal » et par la taxation exceptionnelle des bénéfices des compagnies pétrolières.

Une rentrée scolaire sous de biens mauvais auspices

- Des conditions très difficiles pour la rentrée scolaire 2008 : classes surchargées notamment au collège, filières modifiées ou supprimées sans concertation, rythmes scolaires bousculés.
- Nous seront particulièrement vigilants sur l'école maternelle après les propos tenus par Xavier Darcos sur le rôle des enseignants de maternelle. Nous veillerons en particulier à ce que cela ne masque pas une remise en cause du bien-fondé de l'accueil éducatif des jeunes enfants.
- Cette années, ce seront plus de 11 000 postes d'enseignants qui seront supprimés, davantage, près de 15 000 sont annoncés pour chacune des années suivantes jusqu'en 2012. Ceci portera à plus de 100.000 le nombre de postes d'enseignants supprimés depuis 2002.
- Nous continuerons à nous opposer à l'institution du droit d'accueil pour les élèves des écoles maternelles et élémentaires. Ce texte est inapplicable et dangereux. Nous avons adressé à tous les maires un courrier pour les informer sur cette loi qui vise à opposer enseignants, parents d'élèves et élus locaux, alors que quotidiennement chacun contribue au bon fonctionnement du service public de l'éducation nationale.

 D'autre part, Jean-Luc Pérat a signé la pétition « Opération campus : la France perd le Nord ».

En effet, le plan "Opération campus" conduit par Valérie Pécresse, Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, prévoit d'apporter 6 milliards d'euros (dont une partie provient de la cession de participations dans EDF) à la rénovation et au développement de dix sites universitaires français afin de les doter d'une stature internationale.

Or, la sélection des sites qui s'est déroulée au mois de juin, n'a retenu, hormis trois campus parisiens, aucune université au nord d'une ligne Strasbourg-Bordeaux.

C'est ainsi que des sites pourtant clés comme ceux de Lille (qui avait pourtant le grand projet de rapprocher les trois campus actuels), de Rennes ou de Nancy-Metz, qui comptent pourtant tous plus de 50 000 étudiants, ont totalement été mis de côté.

Cette décision peut se révéler catastrophique pour ces régions, dont certaines accusent déjà d'importantes difficultés sociales et économiques. En effet, sans l'aide de l'État, elles devront financer elles-même entre 200 et 400 millions d'euros. Celles qui ne le pourront pas seront condamnées à l'exode de leur "matière grise" et au déclin.

Jean-Luc Pérat et les autres signataires de la pétition exhortent le Gouvernement à revoir sa copie pour parvenir à plus d'équité sur le territoire national et demandent que le comité de sélection soit réuni à nouveau en octobre.

Vigilance sur la généralisation du RSA

- A l'ordre du jour de la rentrée parlementaire, le projet de loi relatif à la généralisation du RSA fait suite à l'engagement du gouvernement d'étendre ce dispositif courant 2009.
- Cette loi intervient sans la moindre évaluation préalable des expérimentations locales menées (et qui devaient, en principe, durer 3 ans) et dans un contexte d'explosion du nombre de travailleurs pauvres et précaires.
- Les solutions de financement avancées par le Président de la République laissent également perplexes. La sollicitation des revenus de placement et de patrimoine peut se justifier à une double condition : exonérer les épargnants les plus modestes et surtout remettre en cause le bouclier fiscal qui, pour l'instant, permet aux plus favorisés d'échapper à ce prélèvement.
- Les députés socialistes seront vigilants afin que ce dispositif n'entraîne pas une logique de pression sociale et salariales à la baisse ainsi qu'un transfert de charges sans compensation pour les départements.

Mobilisation contre le fichier EDVIGE

- Une pétition pour le retrait du décret dont le PS est signataire a dépassé les 100.000 signataires.
- Nous exigeons une loi pour apporter les garanties nécessaires.
- La mobilisation citoyenne commence à porter ses fruits : le Président de la République a publiquement désavoué sa Ministre de l'Intérieur. La mention de l'orientation sexuelle et le fichage des mineurs dès 13 ans seraient retirés.
- Nous devons aller encore plus loin. Nous demandons la création d'une mission d'information.

Le Grenelle de l'Environnement en deçà des espérances

- La cacophonie des annonces concernant la fiscalité écologique continue au sein du gouvernement. Nous serons vigilants pour qu'elle soit efficace sans pénaliser les plus démunis (cf taxe pique nique).
- Début octobre, nous devrions procéder à l'examen du texte.
- Nous regrettons que ses ambitions aient été revues à la baisse et nous déplorons le caractère flou de ce texte ainsi que son absence de financement.

Union européenne : la présidence française des occasions manquées

- Pas d'avancées sur l'Europe sociale, gommée des priorités.
- Pas d'avancées sur les services d'intérêt général.
- Pas de réelles avancées en matière de développement durable.